

# AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement 321-2021 « Règlement sur les quotes-parts 2022 ».

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 3 novembre 2021.



Stéphane Bergeron  
Directeur général

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 3 novembre 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 novembre 2021.

Signé :



Stéphane Bergeron  
Directeur général